

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Corse

Décision n° 10111 du 5 novembre 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la région de gendarmerie de Corse

NOR : INTJ1825730S

Le commandant de la région de gendarmerie de Corse, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Corse-du-Sud,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 12569 du 1^{er} décembre 2017 (NOR : INTJ1727058S);

Vu la décision n° 60397 du 1^{er} décembre 2017 (NOR : INTJ1727033S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} décembre 2018 :

Le Boulbard Christine NIGEND : 143 893 NLS : 8 002 255

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} décembre 2018 :

Fourdrain Laurent NIGEND : 124 569 NLS : 5 244 232

Sabatey Éric NIGEND : 211 323 NLS : 8 063 219

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} décembre 2018 :

Faure Laurent NIGEND : 132 942 NLS : 5 295 725

Bianchi Yann NIGEND : 225 595 NLS : 8 084 182

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 5 novembre 2018.

*Le général, commandant
la région de gendarmerie de Corse,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale de la Corse-du-Sud,*
J. PLAYS